

Électricien : Basse Tension - Recyclage

Réf. **EYN-BT-R** · Habilitation électrique NF C 18-510

2.0 j

DURÉE

Présentation

Le **recyclage Basse Tension** est **recommandé tous les 3 ans** par la norme NF C 18-510 §5.4. Le titre d'habilitation perd sa validité sans recyclage régulier, l'employeur ne peut alors plus le renouveler sans avis favorable d'un formateur.

Cette session de **11 heures (1,5 jour)** s'adresse exclusivement aux **électriciens déjà titulaires** d'au moins l'un des titres B1(V), B2(V), B2V Essai, BR ou BC. Elle ne reprend pas la formation initiale : elle actualise les **évolutions normatives**, exploite les **retours d'expérience** des stagiaires (accidents, presque-accidents, difficultés rencontrées), révisé les **gestes pratiques de consignation** et conclut par une évaluation dont l'avis est remis à l'employeur, seul habilité à renouveler le titre et à en fixer la durée (norme recommandée : 3 ans).

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances depuis 3 ans : NF C 18-510 amendement A2:2023, prescriptions B2V Essai, règles BC multi-source, EPI EN 60903:2018.
- Analyser au moins 2 retours d'expérience (consignation industrielle, court-circuit BT, défaut différentiel, arc sur armoire) tirés du terrain ou de l'INRS.
- Confronter ses gestes (consignation en 5 opérations, VAT industrielle, dépannage BR, essai sous tension) aux recommandations INRS ED 6048 et ED 6127.

- Identifier les écarts entre les protocoles enseignés en initial et la pratique de chantier (raccourcis, oublis d'étape d'identification, VAT incomplète), puis corriger.
- Ré-évaluer sa maîtrise des essais sous tension (B2V Essai) face à des prototypes ou bancs récents, avec check-list actualisée.
- Comparer ses pratiques entre stagiaires (industrie vs tertiaire, exploitation vs maintenance) et capitaliser sur les bonnes pratiques inter-secteurs.
- Valider la maîtrise opérationnelle par mises en situation actualisées sur armoire pédagogique récente, en vue de l'avis remis à l'employeur pour le renouvellement des titres B1(V), B2(V), B2V Essai, BR et/ou BC.

Public visé

Électriciens et techniciens BT titulaires d'une habilitation B1V, B2V, B2V Essai, BR ou BC à recycler. Personnel de maintenance industrielle / tertiaire en activité, devant maintenir leurs compétences techniques et réglementaires.

Prérequis

- Comprendre, lire, écrire et parler le français.
- Savoir différencier les grandeurs électriques.
- Savoir identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
- Savoir identifier les équipements électriques dans leur environnement.
- Savoir lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- Savoir utiliser un ordinateur en autonomie (en cas de parcours e-learning).
- Être titulaire d'une habilitation B1(V)/B2(V)/B2V Essai/BR/BC en cours de validité ou récemment expirée.

Programme détaillé

- Évolutions de la norme NF C 18-510 et amendements depuis 3 ans.
- Jurisprudence et accidentologie : analyse des incidents BT marquants (rapport INRS).

- Évolutions du matériel : VAT à signalisation lumineuse + sonore, EPI nouvelle génération.
- Atelier : chaque stagiaire présente un cas vécu ; analyse collective des causes et bonnes pratiques.
- Rappel symboles d'habilitation et limites de chaque titre.
- Spécificités des essais sous tension (B2V Essai) : check-list mise à jour.
- Révision du protocole de consignation BT en 5 opérations sur armoire pédagogique.
- Mise en situation : diagnostic et dépannage d'un défaut BT.
- QCM 40 questions sur les évolutions et fondamentaux (seuil 60%).
- Évaluation pratique notée selon grille NF C 18-510.
- Délivrance de l'avis pour renouvellement des titres B1(V), B2(V), B2V Essai, BR et/ou BC.

Modalités d'évaluation

Évaluation théorique : QCM de 20 questions (note minimale 14/20) Évaluation pratique : mise en situation sur installations pédagogiques Avis après formation remis à l'employeur pour délivrance du titre d'habilitation Certificat de réalisation, établi pour justifier la réalisation de l'action (art. R.6313-3) Carnet de prescriptions de sécurité électrique remis à chaque stagiaire (NF C 18-510 §6.2.1)

Certification & validation

Renouvellement avis d'habilitation conforme NF C 18-510. Certificat de réalisation remis à l'employeur.

Informations pratiques

Format : Inter & Intra-entreprise, nous nous déplaçons dans vos locaux

Délai de réponse devis : sous 24 h ouvrées

Délai d'accès : 11 jours ouvrés à compter de la confirmation

Accessibilité : Locaux PMR. Adaptations pédagogiques possibles (rythme, supports, modalités d'évaluation). Échange préalable systématique avec le référent handicap pour évaluer la faisabilité et personnaliser le parcours. Liens utiles : agefiph.fr, crfh.handicap.gouv.fr.

Moyens pédagogiques : Formation dispensée en présentiel, en visio ou en format hybride selon la formation. Alternance théorie (40 %) et pratique (60 %), avec manipulation de matériel réel et EPI fournis en présentiel. Effectif limité, pour une mise en pratique individuelle de chaque stagiaire.